

CHANTEMERLE

Bulletin Municipal de Chantemerle-lès-Grignan

infos



N° 115- OCTOBRE 2024



EDITO DU MAIRE : Jean-Luc BODIN.

PROJET D'EMBELLISSEMENT DE NOTRE VILLAGE

Animés d'une volonté commune d'amélioration, de sécurisation et d'embellissement de notre village, nous avons conduit en 2023 un travail de réflexion nécessaire à la réalisation de ces objectifs.

Dans ce processus de réflexion, environ 45 Chantemerloises et Chantemerlois ont apporté leurs avis et leurs propositions lors de l'atelier participatif de diagnostic le 30 mai 2023.

Pour la réalisation de ce projet nous avons été accompagnés par le CAUE (conseil départemental qui accompagne l'aménagement du territoire, la protection du paysage et la transition énergétique) qui a rendu une synthèse en Janvier 2024, synthèse disponible sur notre site.

Depuis le début de l'année 2024 nous avons poursuivi ce projet et nous avons recherché un maître d'œuvre pour nous accompagner dans la réalisation de nos aspirations :

- La sécurisation des sorties automobiles du hameau sur la RD 549
- Le cheminement doux du lotissement vers le village
- L'amélioration des traversées automobiles et du stationnement.

Après la réalisation d'un appel d'offres au printemps, nous avons retenu le cabinet Atelier L. Paysage et urbanisme à Vinezac dans l'Ardèche pour la maîtrise d'œuvre.

Des échanges préparatoires ont eu lieu ces dernières semaines, et une réunion publique est programmée le 12 novembre dans notre Salle des Fêtes pour que chacun puisse s'exprimer sur les premières propositions de notre partenaire.

Lorsque que tout sera bien en place, nous pourrons réaliser ce projet et nous espérons pouvoir le faire pendant l'année 2025.

Venez nombreux le 12 novembre, ce projet nous concerne tous.



AU SOMMAIRE:

Infos du Conseil Municipal

P 02

Info Diverses

P 05

Infos Mairie

PO4

La voix des Associations

PO6

Festivités Mairie

PO5



Délibérations du 23 juillet

Absent excusé :

A. GREYFIE DE BELLECOMBE donne procuration à G. NARDINI.
G. NARDINI, secrétaire de séance.

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre suite à l'accord cadre en infrastructure pour l'amélioration et la sécurisation des espaces publics autour du bourg historique :

La commission communale s'est réunie le 17/07/24 et propose d'attribuer à l'Atelier L Paysage et Urbanisme demeurant à 07110 VINEZAC, le marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de **11 875 € HT**.

Le CM, par **6 voix Pour, 1 voix Contre** (F. ARTAUD) et **1 abstention** (A. GREYFIE DEBELLECOMBE) **décide de valider** l'avis de la commission.

Achat d'une débroussailleuse :

Le devis de Challon Motoculture d'un montant de **809.10 € TTC** est présenté.
Le CM, à l'unanimité, **accepte** ce devis.

Frais de fonctionnement de la classe ULIS de Suze La Rousse :

La participation des frais de fonctionnement est de **1 564.28€**

Le CM, à l'unanimité, **accepte** la participation.

Fuite d'eau – demande de dégrèvement:

La Loi Warsmann excluant les fuites dues à un appareil défectueux, il est proposé que sur la consommation d'eau de 1 485 m³, ne soit appliquée qu'une seule tranche de prix à 1.10 € avec en plus la redevance pollution à 0.28 € le m³.

Le CM, par **7 voix Pour et 1 Abstention** (G. NARDINI) **accepte** cette proposition.

Parcelles A400, A401, A665, et A668 – Mise en place d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) à soumettre à enquête publique et enquête Parcellaire:

Sont présentés au Conseil Municipal :

- La délibération du 19/06/14 prévoyant l'acquisition des parcelles A400, A401, A665 et A668, dans la perspective de réaliser un cheminement en mode doux pour relier le centre du village au Hameau de l'Espérouze et réaliser une aire de stationnement végétalisée en entrée de village.
- La délibération du 12/11/18 rappelle la proposition d'acquisition de ces terrains prévue en espaces réservés dans notre PLU et la validation d'entreprendre une procédure d'expropriation, de préparer une enquête préalable à la DUP et l'enquête parcellaire.
- L'accord cadre en infrastructure pour l'amélioration et la sécurisation des espaces publics autour du bourg historique.

Le CM **délibère de nouveau** afin de :

- Valider ce projet.
- Entreprendre une procédure d'expropriation. Préparer l'enquête préalable à la DUP et l'enquête parcellaire.

Le CM, par **6 voix Pour et 2 voix Contre** (G. NARDINI et F. ARTAUD) **accepte de valider** ce projet, et **sollicite** l'ouverture de l'enquête préalable à la DUP et l'ouverture de l'enquête parcellaire.





Délibérations du 10 septembre

Absente excusée :

G. NARDINI donne procuration à F. ARTAUD.
V. ORTIZ secrétaire de séance.

Travaux de mise aux normes de l'électricité Mairie :

Le devis de YJELEC pour la somme de **2 076.66 € TTC** est présenté.

Le CM, à l'unanimité accepte ce devis.

Travaux de mise aux normes de l'électricité Salle Communale:

Le devis de YJELEC pour la somme de **1 012.32 € TTC** est présenté.

Le CM, à l'unanimité accepte ce devis.

Travaux de Peinture Extérieure Mairie :

Le devis de ALLIANCE PEINTURE pour la somme de **12 294 € TTC** est présenté.

Le CM, à l'unanimité accepte ce devis.

Délibérations du 08 octobre

Absente excusée :

V. ORTIZ donne procuration à F. CARMON.
F. ARTAUD secrétaire de séance.

Chauffage et appartements Mairie :

Les devis de la société TEMPAIR sont présentés :

-Chauffage mairie	1 079.40 € HT
-Chauffage salle du conseil	6 40.15 € HT
-Chauffage appartements	2 355.00 € HT

Le CM, à l'unanimité accepte les devis de TEMPAIR pour la somme totale de **4 889.46 € TTC**.

Sonorisation de la salle des fêtes :

Le devis de la société STORM pour la somme de **5 436 € TTC** est présenté.

Le CM, par **5 voix Pour**, **2 voix Contre** (G. NARDINI et F. ARTAUD) et **1 Abstention** (A. GREYFIE DE BELLECOMBE) accepte le devis.

Délibérations du 08 octobre suite

Travaux Toiture Mairie et toiture restaurant « L'Evidence » :

Sont présentés les devis de la société La Pierre à l'Edifice pour la somme de :

-Toiture Mairie	5 775 € TTC
-Toiture L'Evidence	2 420 € TTC

Le CM, par **7 voix Pour** et **1 voix Contre** (F. ARTAUD) accepte les devis pour la somme totale de **8 195 € TTC**.

Modification des statuts de la CCEPPG – Approbation :

Par délibération n°2024-43 du 25 juillet 2024, le Conseil Communautaire de la CCEPPG a acté une modification statutaire portant d'une part, sur l'identification de la compétence relative à la gestion du Campus Connecté et, d'autre part, sur la mise à jour des compétences intégrant notamment les différentes évolutions légales intervenues depuis 2017. Ces modifications supposent que les conseils municipaux se prononcent dans un délai de 3 mois . Les modifications statutaires proposées sont consultables sur le site internet de la Mairie.

Le CM, à l'unanimité, approuve les modifications des statuts tels qu'annexées à la présente délibération,

Prochain Conseil Municipal 03/12



INFOS Mairie

La Mairie est ouverte
du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.

Tel : 04.75.98.50.49

Mail : chantemerle.grignan@orange.fr

Facebook : chantemerle chantemerlelesgrignan

Site internet (officiel):

www.mairiechantemerlelesgrignan.fr

Application : macommuneconnectée.fr

Fermeture Mairie :

La Mairie sera fermée les 01 et 11 novembre.

ETAT CIVIL

Mariage :

Félicitations pour cette union, que votre bonheur dure à l'infini.

Coralie BRAC et Martin HINGANT le 29/07.

Naissance :

Nous souhaitons la bienvenue à Théo, Frédéric, Stérino SOTTILE BEAUTEMPS né le 20/09.

Décès :

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants. » Citation de Jean d'Ormesson.

Thierry GODDET : 22/07.

Denise ARSAC : 14/08.

Olivier CHABOT : 21/08.

Jacques ROSIER : 01/09.

URBANISME

Déclarations Préalables :

DP24P0005 : MAUCCI J - Panneaux photovoltaïque en toiture : ACCORD le 14/06.

DP24P0006 : WISSLER M - Modification façade : ACCORD le 05/09.

DP24P0007 : AMBROSIO S - Extension : RETRAIT par le pétitionnaire le 23/09.

DP24P0008 : Le Bois des Dames - Modification toit terrasse: ACCORD le 18/10.

Permis de Construire :

PC24P0002 : MAISONNEUVE P- Extension et garage : REFUS le 02/07.

PC24P0003 : MAISONNEUVE P. - Extension et garage: En cours d'instruction.

REGLEMENTATION FORAGES

Prélèvements de plus de 1 000 m³/an,

L'ouvrage et le prélèvement d'eau doivent être déclarés par l'irrigant auprès du service DDT26 Service eau, Forêt et Espaces Naturels, Pôle Eau.

Prélèvements de moins de 1 000 m³/an,

L'ouvrage doit être déclaré à la Mairie, à l'aide du cerfa 13837*02. La déclaration se fait directement par la Mairie sur le site dédié. Pour un ouvrage à consommation humaine, des analyses sont obligatoirement à fournir avec votre demande.

Le but est d'avoir une meilleure connaissance des ouvrages, points de prélèvements et de leur pression sur les nappes phréatiques, limiter les risques de contamination du réseau public, faire connaître aux agents habilités à contrôler la liste des ouvrages présents sur notre territoire et à établir un inventaire des forages domestiques à l'échelle des zones de répartition des Eaux où la ressource en eau est sous tension.

Des inspections peuvent être effectuées sur site par la Police de l'Eau.



SCOLAIRE

Pour cette rentrée 2024/2025, 10 enfants sont scolarisés en primaire à Valrousse, 2 à Pierrelatte, 3 à Réauville, 1 à Grignan, 1 à Suze la Rousse et 2 à Valréas.

15 enfants sont scolarisés en secondaire.

Nadia, a répondu présente pour la troisième année scolaire, elle accompagne et veille à la sécurité des 10 élèves dans le bus qui les transporte à Valrousse.

FESTIVITES Mairie

MARCHES DE L'ÉTÉ:

Un grand merci aux associations et aux Chantemerlois(es) qui ont accepté de nous aider à l'organisation des marchés d'été.

Nous comptons sur les bonnes volontés pour l'année prochaine.

Anne-Marie et
Alexandre



CEREMONIE ARMISTICE:

La Mairie vous invite le **lundi 11 novembre** à partir de 11h00 place de la Mairie pour le défilé commémoratif de l'Armistice qui marque la fin des combats de la première Guerre Mondiale. Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie.

REPAS DES AINES:

La Mairie organise le repas des Aînés le **samedi 14 décembre** à partir de midi à la salle des fêtes. Sont conviés les Chantemerloises et Chantemerlois âgés de 65 ans et plus. La liste des invités est basée sur la liste électorale. Les personnes qui ne sont pas inscrits sur cette liste et qui ont 65 ans ou plus, peuvent venir s'inscrire en Mairie.

Vous recevrez une invitation par courrier.

INFOS Diverses

COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE:

Pour cette occasion, Claire organise une collecte spéciale le **dimanche 17 novembre de 17h00 à 19h00** place Bernard BARBIER, sous l'abribus, les denrées alimentaires et/ou les produits de première nécessité (produits d'hygiène, de bébés...) récoltés seront déposés directement à l'épicerie sociale à Valréas. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi déposer du mardi 12 novembre et jusqu'au vendredi 15 novembre midi, vos dons en Mairie.

Un grand Merci à Claire pour son dévouement à cette cause.

EGLISE SAINT MAURICE:

Prochaine messe dans l'église Saint Maurice de Chantemerle les Grignan le **samedi 21 décembre 2024 à 17 h 30.**

Messe exceptionnelle aux chandelles pour mieux préparer Noël.



DECLARATION RUCHES :

Tout apiculteur est tenu de déclarer, entre le **1er septembre et le 31 décembre**, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, dès la première colonie détenue. Cela permet une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, une meilleure efficacité des actions en cas de survenue d'une crise, ce qui revêt une importance au vu de la menace actuelle d'arrivée d'Aethina tumida sur le territoire français, et également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen, soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

Modalités de déclaration

sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate.

DISTRIBUTION DE COMPRIMES D'IODE :

Campagne de distribution de comprimés d'iode stable pour la zone 0-10 Km des zones PPI des centrales nucléaires françaises. (La prochaine campagne pour la zone 10-20 Km est prévue en 2026).

Elle concerne les habitants(es) de la zone 0-10 Km, qui ne disposent pas de dotation et ceux dont les boîtes de comprimés sont arrivées à l'échéance de péremption.

La mise à disposition des comprimés se fait en pharmacie, sans aucun justificatif pour les particuliers. Les dotations remises sont calculées sur la base de la composition du foyer.

INFOS Diverses

CHAQUE GOUTTE COMPTE :

Dans la continuité des opérations réalisées l'été dernier et début 2024 sur les territoires de la Galaure, la Drôme des Collines et la plaine de Valence, le Département généralise la distribution de dispositifs hydro économes à l'ensemble du territoire drômois.

Simple d'utilisation et adaptables aux différents équipements de la maison, ces économiseurs d'eau permettent de réduire la consommation sans perdre en confort.

Mousseurs, régulateurs de débit, sac économiseur pour chasse d'eau... les foyers qui en font la demande pourront être équipés gratuitement, dans la limite des stocks disponibles et dans la limite d'un nombre maximum par type de dispositif et par foyer.

Comment faire ?

Rendez-vous sur le site dédié pour vérifier votre éligibilité et commander en ligne :

ladrome.fr/chaquegouttecompte

Pour les personnes qui n'ont pas accès à internet, des bons de commande seront mis à disposition dans les mairies. Les dispositifs sont ensuite envoyés directement à domicile.

Cette opération d'un montant total de 100 000 € est financée par le Département et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Parce que chaque goutte compte, ensemble relevons le défi de la préservation de « l'or bleu » !

LA VOIX des Associations

Nouvelle Association : PILATES AU VILLAGE



L'Association "Pilates au Village" est heureuse de vous annoncer le lancement de ses cours de Pilates et de stretching dans la commune depuis début septembre.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes, en petits groupes et par niveau.

Pilates Niveau 3 : le mardi de 9h à 10h.

Pilates Niveau 1 : le mardi de 19h15 à 20h15 et le jeudi de 9h30 à 10h30.

Stretching : le mardi de 18h à 19h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter **Manon** au 06 75 69 61 93.

ACCA

L'ouverture de la chasse à eu lieu dimanche 8 septembre, ce n'est pas la météo qui a empêché les passionnés de sortir chien et fusil. Il est regrettable qu'un ou plusieurs abrutis s'en prennent à casser les miradors, ceux-ci sont mis pour la sécurité de tous, afin de faire un tir fichant. Cela ne remet pas en cause de se poster à côté. Les battues aux sangliers ont commencé.

La nature est le bien de tous, sachons la respecter, sachons nous respecter.

Le Président



L'AMICALE

Jeudi 25 juillet 2024 : 5 villages font leur cinéma.

Une nuit d'ivresse ? Oui, mais cinématographique !

Cette année « 5 villages font leur cinéma » ont accueilli au théâtre de verdure la projection plein air du film « nuit d'ivresse ». Le cycle Splendid choisi cette année a permis de vivre des moments d'émotion et de rire.

Le repas froid servi devant la mairie avant la séance est toujours un bon moment de convivialité.

Samedi 14 septembre 2024 :

L'Amicale a organisé pour la première fois une journée de formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 : PSC1.

Cette journée de 7 heures de formation animée par Mr Simon de la Croix Blanche de Saint Paul trois Châteaux s'est déroulée dans la salle des fêtes de Chantemerle avec 9 stagiaires attentifs et participatifs. La mise en situation de gestes de secours à des blessés nous a permis de bien comprendre l'importance de l'alerte, de l'analyse de la situation et ses dangers. Les gestes de pose de garrots, de mise en position latérale de sécurité, de massages cardiaques, de maniement du défibrillateur nous ont préparés à réagir dans un état d'urgence.

A renouveler !

Jeudi 15 août : soupe au pistou.

Trop bonne la soupe au pistou.

Jeudi 15 août c'était la traditionnelle fête de l'Amicale laïque sous les ombrages de la ferme DURAND avec la non moins traditionnelle soupe au pistou. Cuite au feu de bois dans l'énorme chaudière sous la houlette de Gérard et Robert cette soupe est absolument incomparable de l'avis des 200 convives présents, récompense pour l'équipe de l'Amicale qui s'est dépensée sans compter pour la réussite de cette journée, la corvée de pluches la veille est déjà le commencement de la fête. Malgré une petite alerte météo le temps a été parfait, ni trop chaud ni trop froid, l'ambiance chantemerloise habituelle était là, tout le monde a donc passé une excellente soirée et a déjà pris rendez-vous pour l'année Prochaine.

Futures activités :

Samedi 26 octobre : randonnée du val des Nymphes aux ocres des Granges : départ 14h00 de la place BARBIER.

Samedi 9 novembre : Assemblée générale à 18h00 suivi d'un repas à la salle des fêtes.

Dimanche 8 décembre : loto à 15h00 à la salle des fêtes.

Samedi 14 décembre : fête des lumières place BARBIER.



LA VOIX *des Associations*

LA BOULE CHANTEMERLOISE

Ça y est l'hiver arrive et la période pétanque s'est terminée le 6 Octobre avec notre dernier concours sociétaire pour laisser place à la belote.

Cette saison boulistique a connu un franc succès avec une bonne participation malgré des débuts incertains au printemps niveau météo...

De nombreux joueurs se sont affrontés le week-end du 15 et 16 juin, avec **48 convives** pour déguster la paëlla qui a régalé tout le monde. S'en sont suivi les journées du 14 juillet et du 1er Septembre pour le challenge Bruno ROSIER, gagné par Julien ORTIZ. Pour finir, la fête votive du 22 septembre a vu sa finale jouée sous une pluie battante... mais toujours dans la convivialité.

Nous avons été ravis de voir plus de Chantemerlois, même novices..., participer à nos rencontres. Merci à vous !

Nous débiterons la saison belote avec un concours ouvert à tous en doublette montée le **vendredi soir 15 novembre** à la salle des fêtes où nous espérons vous voir nombreux.

S'en suivront nos concours sociétaires les **dimanches 17 Novembre et 15 Décembre** après-midi, toujours à la salle des fêtes.

Notre assemblée générale a eu lieu le 19 Octobre suivi du traditionnel repas, nous vous informons que les cartes d'adhérent sont à la vente à chacun de nos évènements pour l'année 2025.

Le Président. Julien ORTIZ



APREPAC

Ce 31 août par une belle après-midi l'assemblée générale de l'APREPAC (association de préservation du patrimoine) s'est tenue à Chantemerle les Grignan.

Catherine REMY, la présidente, a présenté aux adhérents venus nombreux le rapport d'activité et fait voter le rapport financier qui annonce un solde positif en augmentation par rapport à 2023.

L'année 2025 s'annonce chargée par la création d'un vaste projet de parcours historique du village en collaboration avec la Mairie (comme nous l'avons fait avec le lavoir) Il comportera **18 points remarquables** et intégrera la rénovation du chemin du Bedeau et de la calade.

L'APREPAC et la Mairie se sont joints pour inaugurer le lavoir rénové.

L'APREPAC a organisé une exposition photos sur les murs de ce lieu emblématique.

Un texte sur les lavandières en provençal a été lu par Yves ARSAC et un historique sur les lavoirs par Yvon ROSIER.

Beaucoup d'émotion pour un hommage à Armel TERRAS avec la diffusion d'une partie de pétanque chantée par Armel et enregistrée lors d'une ancienne assemblée de l'APREPAC.

À cette occasion, 3 photos ont été apposés sur des façades du village mettant à l'honneur des personnalités disparues : Armel TERRAS, cafetier et coquetier, Léa ROSIER la doyenne de cette famille bien connue dans le village et le très regretté Maire Bernard BARBIER qui a tellement aimé et œuvré pour ce village.

À partir de 20 h un dîner concert, avec Yvon ROSIER et bien d'autres Chantemerlois accompagnés par Patou et son accordéon était organisé dans la cour de la Mairie et clôturait dans une ambiance sympathique comme on les aime à Chantemerle cette exceptionnelle journée.

Un livre édité par l'APREPAC « **CHANTEMERLE** », contenant l'histoire du village et de ses habitants a été présenté et vendu au profit de l'association.

Il est encore disponible à la vente 10 euros, à la Mairie et à l'Evidence.

Prochain rendez-vous :

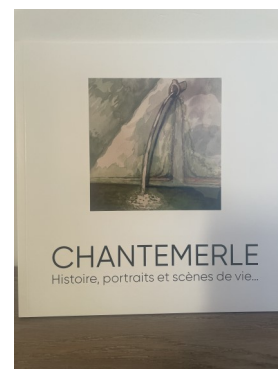
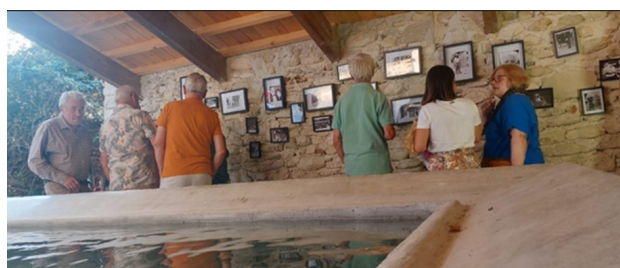
Le 30 novembre 2024

SOUPE À LA COURGE et SPECTACLE

20 euros adhérents et 25 euros autres.

Réservation au 06 08 52 75 72

L'équipe de l'APREPAC



LES FOLIES DU MERLE

ANIMATIONS DES MARCHES :

Sur la demande de la Mairie, nous avons organisé les animations du marché des producteurs. Vous avez dansé avec les groupes DUNCAN AND CO, Méloduo et The Incredible TB Orchestral, 4 soirées pour ambiancer les marchés.

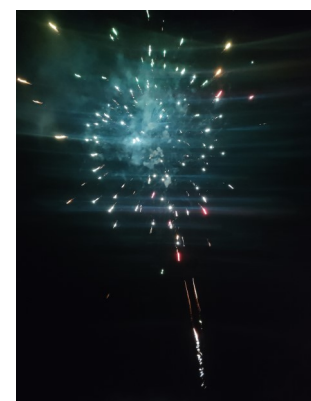
14 JUILLET

Ce fut une belle soirée, tout était au rendez-vous, Mario Forest à cuit le cochon à la broche et ce fût un régal ! Le DJ a ambiancé la soirée. Le pain de campagne de La Boulangerie ARACIL a fait son effet, on aurait pu y mettre le cochon directement en sandwich ! Merci aux quelques Chantemerlois présents qui ont profité de l'absence des autres pour se remplir le ventre.



FETE DU VILLAGE

Cette année, l'association a organisé des jeux pour les enfants l'après-midi. Le château gonflable, les ateliers de jeux en bois, la course en sac, la pêche à la ligne, les pompiers de Grignan qui ont répondu présent à notre appel, ont proposé un parcours sportif, les Archers de Valaurie ont fait découvrir aux petits et aux grands le tir à l'arc, merci à Claire et l'association Amicale pour leur coup de main pour la cuisson des crêpes. Merci à nos adhérents bénévoles du jour pour la tenue des ateliers jeux, Tin, Emmanuel et leur fils Timéo, Anne-Marie et Jean-Marc, Fabienne, Martine et Jean-Luc, Alain et Cédric. La soirée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice, d'après certains, le deuxième plus beau depuis des années !



Pour nous suivre : Facebook et Instagram Les Folies du Merle
Mail : lesfoliesdumerle@gmail.com

CHANTEMERLOIS D'AILLEURS

21e POT des Chantemerlois-d'Ailleurs

Tradition : il y avait le ponche, il y avait le champagne, il y avait les bières et les chocolats belges, il y avait viande séchée, fromages et chasselas suisses, il y avait même un suisse, spécialité de Valence, il y avait la raclette à gogo, il y avait salade allemande, il y avait pickles mexicains, il y avait spécialités calabraises, il y avait popcorns étazuniens, il y avait petits oignons d'Amsterdam, il y avait moult tartes sucrées d'ailleurs et il y avait les gâteries que celles d'ici offraient en retour.

Il y aurait eu moins de monde selon les forces de l'ordre, autant selon les organisateurs. Certes, il y avait moins de tables mais le même nombre d'exposants que d'habitude. Il y a surtout eu un beau temps et une agréable chaleur.

Il y avait par-dessus tout le plaisir de se rencontrer, de faire connaissance et de découvrir le monde de nos voisins, de feuilleter les albums de photos en se disant que le temps passe trop vite.

GC + EG

En août 2024 les Chantemerlois d'Ailleurs recensés par nos soins se composent de 46 foyers : 26 de France, 7 de Suisse, 4 d'Allemagne, 3 de Belgique, 3 de Hollande, 1 de Suède, 1 d'Autriche et 1 des Etats-Unis d'Amérique.

En application d'une directive européenne, la Mairie ne communique plus les nouveaux arrivants qui s'installent en résidence secondaire. Merci de nous aider à compléter la liste.





A VOS CRAYONS

